

Le Président

N/réf. : PB /EDV – 2026.02.03-11

Bobigny, le 4 février 2026

A l'attention des élu(e)s délégué(e)s
de Tables Communes

Objet : Convocation - séance du Comité syndical du 10 février 2026.

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Comité syndical de Tables Communes qui se tiendra à distance, sous la forme d'une visioconférence, le :

**mardi 10 février 2026
à 18 h 30
par visioconférence
Solution technique retenue : ZOOM**

Vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour de cette séance. La présente convocation et l'intégralité de votre dossier sont consultables et téléchargeables via FAST-ELUS à partir de votre messagerie habituelle. Les projets d'extraits de délibérations seront joints au dossier. Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information, le cas échéant.

Les délégué(e)s suppléant(e)s pourront consulter et télécharger les dossiers selon la même procédure.

Pour une bonne organisation de cette séance du Comité Syndical, et afin de savoir si le Quorum sera effectivement atteint pour tenir cette réunion, je vous rappelle qu'il est important de nous **confirmer par courriel votre participation ou votre indisponibilité, impérativement pour le vendredi 6 février 2026.**

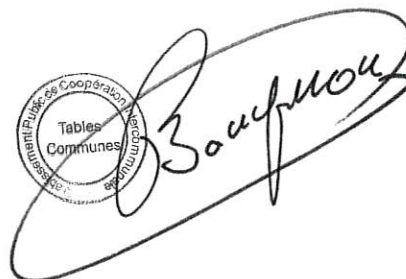
L'adresse courriel à utiliser est la suivante : Madame DO VALE : edovale@tablescommunes.fr (tél. 01.41.83.72.58).

Vous pouvez également faire une confirmation via FAST-ELUS. Pour cela il vous suffit de cliquer sur la coche « présence » afin d'indiquer votre disponibilité ou non (la case s'affichera en vert ou en rouge – se reporter au guide utilisateur de FAST-ELUS). Pour information, l'option tablette n'étant pas active, veuillez vous connecter sur un navigateur internet.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter Mme DO VALE, Responsable de l'administration générale – edovale@tablescommunes.fr.

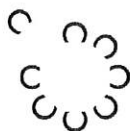
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, mes salutations les plus cordiales.

Le Président,



Philippe BOUYSSOU

P.J. : Ordre du jour de la séance du Comité syndical du 10 février 2026.



Tables Communes
Restauration Publique
Écoresponsable

Direction des Affaires Juridiques

Séance du COMITE SYNDICAL

Mardi 10 février 2026

18 h 30

en visioconférence

ORDRE DU JOUR

- Désignation du/de la secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025 ;
- Rendu compte des décisions du Président prises par délégation du Comité syndical en application des délibérations n°2024-07 du 23.01.24, n°2024-21 du 05/03/24, et n°2024-56 du 18/06/24 adoptées en référence aux articles L5211-9 et L5211-10 du CGCT.

POINTS EN INFORMATION :

- Film rétrospective mandat
- Série de 5 Films ludiques et pédagogiques : « je suis le bac inox »

RAPPORTS SOUMIS A DELIBERATION :

- RESSOURCES HUMAINES :

1. Actualisation du règlement intérieur – dispositions applicables aux agents affectés à l'annexe située 20 rue Gallieni.
2. Actualisation des modalités de gestion et de monétisation du Compte Épargne-Temps (CET).

- FINANCES :

3. Note Explicative de Synthèse commune à quatre délibérations :

- Rachat d'actions du SYREC dans le cadre du projet de re-ventilation de l'actionnariat de la SEML « TERRE et BOCAL ».
- Compléments de Tarifs 2026 : intégration de la fourniture de denrées pour les repas seniors.
- Régularisation des contributions de l'année 2026.
- Décision modificative n°1 – exercice 2026

- Pôle SYNERGIES COMMUNES – ALIMENTATION ECO RESPONSABLE :

4. Maintien du thon dans les sandwiches faits-maison par Tables Communes.